

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 159.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 30 MARS 1829.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de 12 francs par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de 80 francs, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille devront en prévenir l'éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la cuillie à ceux qui ne seraient pas connus leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt-huitième jour de Février mil-huit-cent-vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme shérif de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de déduire par écrit au secrétariat de l'Etat, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles ledites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le (L. S.) vingt-quatrième jour de Février, mil huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouv. de l'Etat de la Louisiane.

G. A. WAGGAMAN,
Secrétaire d'Etat.

28 fév.

TRESORERIE DE L'ETAT.
Nouvelle-Orléans, 23 Février 1829.

Le public est prévenu que la collecte des taxes d'Etat imposées sur la paix d'Orléans pour l'année 1829, commencera le 25 Mars prochain, conformément aux lois existantes.

24 fév.—F. GARDERE, Trésorier.

SAVON—100 caisses Savan No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde & Co., en débarquement du brick América, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,
Rue Royale, No. 67.

AMIDON & CASSE.—9 Barils Amidon et 4 sacs Casse, venant d'être débarqués de la goëlette Franklin, de St. Domingue, à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.

13 fév.—No. 10, Rue Royale.

CHARLES MAURIAN, Avocat, a transporté son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock, et Wm. Boswell, notaires, maison de Mr. Foucher, en coin des rues de Chartres et Conti, où il appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession.

Il entreprendra en outre toute espèce de traductions Anglaises et Françaises.

18 fév.

LES Nos. 20, 9, 18, 10, sortis Samedi dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivants :

9 20 18 86000

9 18 10 1000

18 20 10 500

10 9 20 500

10 18 Un grand nombre de lots de 50 piastres &c.

18 Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville.

31 janv.—J. B. FAGET.

AVIS AUX PLANTEURS.
Urban Plauché & Co.

Un coin des rues Bayard et de la Nouvelle-Lévee, faubourg Ste. Marie, chez Robert Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Bacaves de choix, nouvellement arrivées de la Virginie.

Aussi 26 chevaux de tire, à vendre ou à échanger pour du sucre.

10 fev.

Le soussigné offre à vendre les articles suivants : 34 caisses Sucre blanc de la Havane, 26 bouclans et 8 sacs café vert fin et gros grain, 26 caisses, en débarquement de la goëlette Humber, demi baril Sardines de Galice pressées, quenouille du brick Océan.

SÉRAPHIN CUCULLU.

Le soussigné offre à vendre à l'ambassade, une goëlette de 38 tonneaux 3-4 toutes ainsi que ses agrès et appareils, excellents et ne tirant que 5 pieds à l'eau à fond. L'édifice précédent est absolument pour les voyageurs de Tampico, et des environs. De plus, deux Maisons situées dans le Raphine, une grande et une petite, la petite appartement. Une autre maison sur les rives, et une autre dans la rue de l'Espagne, toutes ayant une jolie propriété à l'entrée du faubourg Marigny et à bon marché. Plusieurs maisons sont à vendre.

10 fev.—J. B. FAGET.

ECHESES received by the ship

«M. JAMBUS» from Gotteburg, and

for sale by

M. JAMBUS,

no. 179 Chartres, opposite Jefferson.

TRAITES sur la Havane, à vendre

par SERAPHIN CUCULLU. [12 fev.]

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 30 MARS 1829.

VENTES PAR LE MARSHAL.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Robert Lewis contre Allison.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Smith, Juge-associé, j'exposerai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi, au café d'Hewlett, en coin des rues St. Louis et Chartres : DEUX LOTS DE TERRE, savoir : Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue Apollon, sur 180 pieds de profondeur, et le lot No. 24, à 51 pieds de face à la rue Cour des Drayades, sur 180 pieds de profondeur faubourg Delfore.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

18 mars.—L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Contre L'EMPLACEMENT N°. deux, dans l'île No. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplacement N°. sept, dans l'île No. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplacement N°. cinq, dans l'île No. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplacement N°. six, dans l'île No. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplacement N°. sept, dans l'île No. soixante-quatorze, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplacement N°. quatre, dans l'île No. quatre-vingt-cinq, faubourg La course, dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, Juge-associé de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, et rendu contre l'emplacement ci-dessus, j'espérerai en vente le Mercredi septième jour d'Avril 1829, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, les emplacements ci-dessus énumérés.

Cette vente étant la seconde et dernière, lesdits emplacements seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, n'importe de quelle somme, avec cinq pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur donnant billet et sécurité sur la propriété vendue, jusqu'à paiement, conformément à l'acte intitulé "acte pour amener les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets."

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie Martinière, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, Mercredi 15 d'Avril 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie des Natchitoches, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, Mercredi 15 d'Avril 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la Sème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedì 9 Mai 1829.

18 mars.—J. B. FAGET—Commissaire.